Envoyé en préfecture le 25/04/2026
Reçu en préfecture le 25/04/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260331-20260331_DCM7-DE

KERGLOFF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
KERGLOFF

Délibération n° :
2026.03.31 DCM7

Séance du 31 mars 2026

Date de convocation : 27 mars 2026
Date d'affichage : 27 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13

L'an deux mille vingt-six, le mardi trente et un mars, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Patrick URIEN, Maire.

Etaient présents : M. Patrick URIEN, Maire.
Mmes BERNARD Elodie, CARADEC Valérie, NÉDELLEC Sanae, NORMANT Patricia, ROSPARS Corinne, THOMAS Karen.
MM. CAUDAL David, HENRY Jean-Paul, JACQUIN Laurent, LE BAIL Siméon, NÉDELLEC Philippe, SINDE Philippe.

Procurations :
M. Vincent LE DREN à M. Patrick URIEN.
Mme Sandrine GUICHOUX à Mme Elodie BERNARD.

M. Philippe SINDE a été désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Nomination des délégués au Syndicat du Stanger
Domaine : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Exposé

Pour mémoire, il convient de désigner les représentants de la commune de Kergloff appelés à siéger au sein du Syndicat du Stanger. Il est proposé de procéder à la désignation des délégués comme suit :

Délégués au Syndicat du Stanger :

1. Titulaire : SINDE Philippe
2. Titulaire : LE BAIL Siméon
3. Suppléant : JACQUIN Laurent
4. Suppléant : LE DREN Vincent

Délibération

Il est proposé au Conseil municipal :

- De désigner les représentants de la commune de Kergloff au sein du Syndicat du Stanger, conformément à la composition présentée ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 25/04/2026
Reçu en préfecture le 25/04/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260331-20260331_DCM7-DE

Vote

☐ Nbre d'abstention :
☐ Nbre de vote « contre » :
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,

Patrick URIEN.

MAIRIE DE KERGLOFF 29270 FINISTERE

M. Philippe SINDE,

Secrétaire de séance.